

Travail sur Soi et (dé)régulation de l'intervention sociale

Didier Vrancken,

Docteur à l'Institut d'Études politiques de Paris, Professeur de Sociologie à l'Université de Liège

Rachel Brahy,

Doctorante en sciences politiques et sociales à l'Institut des sciences humaines et sociales de l'Université de Liège

Pourquoi parler de « travail sur Soi » dans des univers tels que ceux de l'accompagnement des personnes handicapées, des hôpitaux, des soins à domicile, des prisons, des dispositifs d'insertion socio-professionnelle ou encore de santé mentale ? Bref, au sein d'univers où les usagers/bénéficiaires n'ont, en principe, pas pour mission de produire un travail mais sont plutôt en droit d'attendre un service, une aide, une prestation ? Quel « travail » réaliseraient, entre autres, les malades en milieu hospitalier, appelés « patients » ? Et, qu'en est-il des personnes âgées précisément situées en dehors du rapport au travail, des personnes handicapées reconnues inaptes, des chômeurs exclus du marché de l'emploi, des prisonniers coupés du reste du monde ?

Il faut se rappeler, face à ces questions, que l'idée même d'un « travail » produit par les publics d'usagers des services n'est en rien une idée neuve. Nombre de travaux sociologiques nord-américains ont montré, de longue date, que les usagers des services accomplissaient des tâches très concrètes sans lesquelles le travail ne serait jamais mené à bien par les professionnels. Dans une toute autre perspective théorique, les analyses de Michel Foucault illustrent combien, même en prison ou en asile psychiatrique, le sujet doit réaliser un véritable travail pour se discipliner et se conformer aux attentes tatillonnes du pouvoir. Enfin, s'agissant du travail sur Soi, produit par les personnes, on rappellera que travailler sur Soi, pour se produire en tant qu'individu en se souciant de soi mais aussi de l'autre, possède également une longue histoire, qui démarre bien en amont de la modernité. Au fond, ces différentes analyses se rejoignent sur un point :

on ne peut vraiment envisager d'effectivité du travail professionnel sans prendre en compte tout un travail informel, parfois dérisoire, parfois de l'ombre, mené par des travailleurs dans les entreprises, voire par des individus – usagers ou patients – pour tenter d'influencer leur sort. Travail, certes, bien présent, mais après tout, assez peu visible et peu reconnu au sein de pays européens édifiés autour du rapport salarial, de la négociation sociale, de la primauté des structures organisationnelles et des protections sociales.

La notion de travail, ainsi comprise, contribuerait dès lors au brouillage des repères classiques entre travail et non-travail, entre formel et informel. Désormais, nous percevons nos sociétés comme de véritables sociétés du travail sur Soi, où s'effectue un travail incessant accompli par les personnes sur elles-mêmes pour se produire en tant que sujets actifs et responsables. Suivant cette perspective, le « travail sur Soi » ne serait alors plus une hypothèse incongrue. Mais insistons sur une idée : ce travail ne s'effectue pas seul.

L'individu serait dorénavant accompagné par de plus en plus de dispositifs destinés à l'aider dans le plein déploiement de lui-même. De multiples déclinaisons, synonymes de « travailler sur soi », peuvent être identifiées : travailler son employabilité pour éviter le piège du chômage, apprendre à apprendre pour parer à l'échec scolaire, se médicaliser ou s'éduquer à la santé pour éviter la maladie, entreprendre une seconde carrière pour répondre aux formes de retrait social entraînées par la mise à la retraite, se sensibiliser au droit et être à même d'en suivre les procédures, se former de manière continue, s'activer, s'insérer, développer du projet, etc. Tout un univers de l'intervention professionnelle se déploie sous forme d'une bienveillance apparente

destinée à accompagner les individus dans la maîtrise de leur destin, à attiser leur vigilance face aux dangers et à les rendre aptes à se mouvoir, à trouver des réponses aux problèmes posés.

Cet univers de l'intermédiation repose sur des connaissances, des mots, des objets, des dispositifs d'engagement et de jugement, pour assurer la régulation des informations et des interactions de la collectivité. Ce serait là, après tout, une nouvelle manière de tenter de « produire du social » en créant du réseau, du lien pour « faire faire » et multiplier les formes d'existence derrière tout un chapelet de ces néologismes que sont l'« activation », l'« employabilité », le « *long life learning* », la « seconde carrière », la « psychologisation », l'« éducation à la santé », la « médicalisation », l'« écologisation », etc. Ainsi, cette nouvelle dynamique de régulation sociale s'appuie largement sur la diffusion de dispositifs, d'instruments, de techniques, de procédures et d'interventions professionnelles prenant peu à peu la place de l'interventionnisme traditionnel et volontariste du Souverain, de l'État.

En particulier, la volonté est aujourd'hui d'intervenir au plus près des personnes, de se « rapprocher » (Astier, 2007) des individus les plus fragiles pour élaborer avec eux des solutions à leurs problèmes. L'enjeu serait alors de mettre les usagers des dispositifs à l'épreuve d'eux-mêmes, de les aider à mettre des mots derrière la douleur ou encore à relire les situations vécues. C'est sans doute là, dans la mise sur pied de services, de dispositifs, de réseaux, que se dessinent les traits d'une nouvelle attention publique toute gagnée aux bienfaits de l'écoute et de la sollicitude. Attention épaulée par des savoirs, savoirs qui, à leur tour, induisent de nouvelles normativités, dont peut-être la croyance dans les vertus de l'informel. En effet,

Travail sur Soi et (dé)régulation de l'intervention sociale (suite)

Bibliographie

Astier I., 2007, *Les nouvelles règles du social*, Paris, PUF.

Genard J.-L., 2009, « Une réflexion sur l'anthropologie de la fragilité, de la vulnérabilité et de la souffrance », dans Périlleux T., Cultioux J. (dir.), *Destins politiques de la souffrance. Intervention sociale, justice, travail*, Paris, Erès, « Sociologie clinique », 2009, pp. 27-45.

Giuliani F., 2008 « Le 'Chuchotement' de la relation d'accompagnement. La gestion confinée des désordres du social » in Payet J.-P., Giuliani F., Laforge D., *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 195-214.

Vrancken D., Macquet Cl., 2012, « Du travail sur soi au gouvernement de soi », *Informations sociales*, 169, pp. 76-79.

Vrancken D., Macquet Cl., 2006, *Le travail sur Soi. Vers une psychologisation de la société ?*, Paris, Belin.

l'espace de l'informel ne se donnerait-il pas comme un espace *a priori* pertinent pour une véritable prise en compte des singularités ? Quand les parcours individuels se dessinent à pas hésitants, que les réalités particulières débordent des catégories, ne convient-il pas, pour « accompagner » les personnes, d'inventer, de créer avec elles, aux marges du protocole ? À suivre Frédérique Giuliani (2008), les « chuchotements » constituent aujourd'hui une partition importante de l'accompagnement. L'auteur constate que, professionnels et usagers, aujourd'hui « bricolent » souvent, et ensemble, des solutions en dehors des chemins officiels et parfois dans une logique de résistance.

Plus fondamentalement, la pratique de l'accompagnement se présenterait, de plus en plus souvent, « comme une activité rebelle à toute forme de catégorisation, une activité éclatée, diluée, processuelle et évolutive » (Giuliani, 2008 : 212). En ce sens, les dispositifs d'accompagnement apparaîtraient plus comme des promesses que comme la garantie absolue d'une réalisation effective. Ils reposent ainsi sur un pari permanent : celui suivant lequel leur force performative finira bien par entraîner une réponse, un dépassement quand ceux-ci n'apparaissent encore que comme simples

potentialités. L'expérience de la perte d'emploi, de l'échec scolaire, de la maladie, de la vieillesse, de la séparation ne serait alors plus à comprendre comme coupure nette et radicale appelant, pour s'en sortir, un basculement, un changement d'état. En cela, on peut comprendre que les dispositifs ne garantissent en rien, au terme de leur suivi, le retour à l'emploi, à la réussite scolaire, à la santé, à la jeunesse ou à celle du conjoint au domicile. Les frontières entre un monde intérieur et un monde extérieur apparaissent littéralement suspendues, toujours recomposables, offrant une articulation probable plutôt qu'une disjonction claire.

À suivre Jean-Louis Genard (2009), tout un pari anthropologique se jouerait là, sur la nature même d'individus que l'on postule à la fois fragiles et vulnérables mais néanmoins autonomes et responsables, jamais sans ressources. Des individus capables de s'en sortir et de voir la vie se rejouer, là où elle est apparue comme prise à défaut (au travail, à l'école, en couple, en famille, etc.) mais fondamentalement réversible. En miroir, les professionnels eux-aussi sont supposés aptes à produire les mots qui conviennent, les gestes qui apaisent. Cela, sans qu'un cadre formel ou réglementaire ne vienne nécessairement encadrer l'exercice de ces actes professionnels, qu'il leur faut

sans cesse réinventer, réajuster aux situations et aux individus auxquels ils sont confrontés.

Dorénavant les sujets seraient de plus en plus tenus de s'ajuster les uns aux autres en fonction des recompositions proposées par la pratique même du travail sur Soi, un travail brouillant les séparations, les disjonctions et les frontières traditionnelles héritées de la modernité : frontières entre formel et informel, entre protections sociales étatiques et informalités, entre travail et non-travail, entre assurance sociale universaliste et aide sociale particulariste, entre... normal et pathologique. Or, si un pari normatif est établi quant à la capacité des individus à s'autonomiser, à se mobiliser et à s'en sortir, force est de constater que les effets de ces politiques demeurent encore largement discutables. D'abord, l'expérience montre que tous ne s'en sortent pas. Ensuite, il n'est pas certain que ces politiques parviennent à leurs fins, si elles ne continuent pas à offrir et à garantir des droits sociaux à visée universaliste en matières de santé, de formation, d'emploi, de retraite, de logement, de culture, de vie familiale et aussi de citoyenneté. Des droits sociaux à concevoir, en somme, en tant que socles d'une citoyenneté sociale destinée à l'ensemble de la population. ■

